

Instructions aux auteures et auteurs

- Les manuscrits en allemand, français ou anglais sont à remettre au format Word par courriel à la rédaction.
- En remettant leur manuscrit, les auteures et auteurs confirment ne pas avoir déjà publié le texte soumis et s'engagent à ne pas le proposer sous la même forme à une autre publication.
- Pour la procédure anonymisée de relecture, l'auteur/auteure du manuscrit ne doit pas pouvoir être identifié.
- En remettant leur manuscrit, les auteures/auteurs consentent à un examen de celui-ci par la rédaction et des expert/es externes (peer review).
- La rédaction se réserve le droit de publier l'article dans la *Revue suisse de Travail social*, tout comme celui de procéder à toutes modifications nécessaires sur le plan éditorial et typographique en matière de texte, de tableaux et de graphiques. Une décision concernant la publication sur la base de la peer review est en principe rendue dans l'espace de trois mois après réception du manuscrit.
- Les auteures/auteurs reçoivent le manuscrit retravaillé pour correction avant la publication. Les corrections doivent être apportées dans les délais.

Pour la rédaction du texte, il s'agit de tenir compte des points suivants:

- Le volume des textes doit être de l'ordre de 40'000 signes (espaces et bibliographie compris).
- Le manuscrit doit être accompagné d'une synthèse de quelque 600 signes.
- Il doit également être accompagné d'une brève note biographique (max. 600 signes): titre académique, lieu de travail, activité actuelle, fonctions et priorités du travail, dernière publication et/ou lien vers la liste des publications, coordonnées.
- La structuration du texte doit comprendre trois niveaux au maximum.
- Les mises en évidences doivent être en italiques.
- Dans les tableaux, les colonnes sont à ajuster au moyen du tabulateur et non pas au moyen de la touche espace. Les tableaux et les graphiques sont à joindre au manuscrit sous forme de documents séparés et à numéroter en continu. L'endroit auquel ils doivent être insérés doit être marqué dans le manuscrit.
- La bibliographie ne doit comprendre que les travaux auxquels le texte se réfère.
- Les notes sont formulées sur le modèle des "endnotes". Celles-ci sont numérotées en continu et en chiffres arabes et placées à la fin du texte.
- Les renvois bibliographiques dans le texte comprennent le nom de l'auteur/auteure, l'année de parution et éventuellement la page. S'il y a deux auteur/es, les noms sont séparés par barre oblique ; s'il y a plusieurs auteur/es, on indique le premier nom suivi de la mention „et al. “
Exemples: (Filsinger 2002, p. 11), (Clot 1999, 2001), (Müller et al. 2001, p. 12-14).

La bibliographie figure à la fin de l'article. Les indications bibliographiques se font dans l'ordre suivant: nom, prénom, année de parution, titre, lieu de parution, éditeur. Exemples:

Baudouin, Jean-Michel & Friederich, Janette (Eds.) (2001). *Théories de l'action et éducation*.

Bruxelles: De Boeck.

Fischer, Aloys (1998). Die Problematik des Sozialbeamtentums. In: Werner Thole, Michael Galuske & Hans Gängler (Hrsg.), *KlassikerInnen der Sozialen Arbeit* (2. Aufl.). Neuwied: Luchterhand, p. 99-120.

Filsinger, Dieter (2002). Praxisorientierte Forschung in der Sozialen Arbeit. In: *Zeitschrift Forschung und Wissenschaft Soziale Arbeit*, 3 (2), p. 5-18.

Droits d'auteur

Les droits d'auteur des articles publiés sont détenus par la *Revue suisse de Travail social* et par la Société suisse de Travail social.